L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 17 DECEMBRE 1881.

Législature de la Louisiane.

SESSION EXTRAORDINAIRE.

Quatrième jour.

Sénat.

Le bill de la Chambre pour payer le per diem des membres et des employés, pendant la session extraordinaire, passé finalement.

Le bill de la Chambre faisant une allocation pour réparer la Maison d'Etat à Baton Rouge et pour payer les warrants engagés passe finalement.

Le Sénat se retire en séance exécutive.

Le Sénat a confirmé les autres nominations d'inspecteurs de farine, de foin, celle de M. E. T. Leche comme assesseur et celles de tous les notaires pour la paroisse d'Orléans. Presque toutes les nominations pour les paroisses de la campagne ont été confirmées. Enfin le Sénat a confirmé toutes les nominations, excepté quelques unes qui ont été différées parce que les sénateurs des paroisses que ces nominations concernent étaient absents.

Le Sénat rentre en séance et réfère au comité de finance le bill de la Chambre pour les réparations à faire à l'université de l'Etat de la Louisiane et au collège agricole.

Bills passés à la troisième lecture.

Le bill transférant $153 du fonds du comptoirre au crédit de l'université d'Etat à Baton-Rouge.

Le bill du Sénat pour le transfert de la maison d'Etat à la Nouvelle-Orléans sur autorité de la ville pour une maison de cour.

Le bill du Sénat, transférant certaine balance du Trésor d'Etat au crédit du fonds de dembchement, et au crédit du fonds pour des objets de luxe.

Le bill du Sénat, relatif aux impositions, est appelé par M. Pastonge et en bill avec les amendements du comité, est adopté.

Le Sénat s'ajourne à samedi à 11 heures.

Chambre des Représentants.

Président de M. Ogden.

Le bill de M. Henry appelant l'attention des sénateurs et des représentants de l'Etat au Congrès sur le nécessité de protéger les colons établis sur les terres publiques en Louisiane, est adopté sur motion de la suspension du règlement.

M. Munday (Sénat) sur la résolution invitant le gouverneur à placer en banc des Etats-Unis à 4 0,0 les intérêts accumulés, en dépôt à la banque de Pagnous Hamda, en attendant qu'ils puissent être distribués aux créanciers. Dépouillé suivant le règlement.

Rapport est fait favorablement sur le bill No 3 pour fixer les salaires des députés et autres employés du district civil de la paroisse d'Orléans.

Sur le bill définissant les devoirs du greffier de la cour civile de district d'Orléans.

Sur le bill No 9, pour pourvoir aux salaires des employés de la cour civile de district et de la cour d'appel de la paroisse d'Orléans.

Sur le bill No 12, rappelant la loi 98 qui fournit un sténographe à la cour criminelle d'Orléans.

Sur le bill No 24, pour payer par rotation les warrants du fonds des dépenses judiciaires.

Le bill de licence est déposé, pour permettre au secrétaire de la réviser afin d'en faire disparaître les erreurs matérielles.

L'orateur présente un rapport du général Beauregard annonçant que des cinges ont été découverts sur le balcon de Kanta, rue du Canal, pour l'usage des membres de la Législature à l'occasion de la revue de dimanche prochain.

Les bills 23 et 33 venant des comités, sont, le premier déposé, et le second mis à l'ordre du jour de samedi à 1 heure.

Le Sénat annonce son concours au bill 20 de la chambre pourvoyant aux dépensis de l'Etat pour 1882. A moi un bill No 30 pour payer le milleage des membres de la législature et le bill 14 pour les réparations de la Maison d'Etat à Baton Rouge.

M. Jones remplace Poratour au fauteuil.

M. Harris appelle sa résolution déclarant qu'un bureau d'aménagement d'Etat est une chose imprudente et impolitique et non exigée par les besoins financiers de l'Etat.

M. Cragrove explique son idée à ce sujet mais l'n'appuye pas l'établissement d'un tel bureau. Il montre que les terres à coton sont accusées à 60 pour cent de moins qu'avant la guerre et que les terres à coton sont accusées à 40 0,0 de moins. Il ne pense pas que ces augmentations soient conformes à la loi. Il croit que l'amusement des vieux, des propriétés étant estimées trop haut et d'autres trop bas. Il pense qu'il fait absolument faire disparaître ces inégalités, mais il ne croit pas que le peuple de la Louisiane soit préparé à cela.

M. Sedgwick fait opposition au bureau comme contraire aux intérêts des propriétaires.

M. Stay fait aussi la même objection et appuie la résolution de M. Harris. Il est dangereux, dit-il, de placer un pareil pouvoir entre les mains d'un bureau central et de lui donner le pouvoir arbitraire de l'amusement des propriétés.

M. Richardson, auteur du bill, tâche d'expliquer son but et les causes.

La résolution de M. Harris est adoptée.

Sur motion de M. Heidenheim, le règlement est suspendu pour prendre en considération le bill établi au milleage et et per diem des membres et au salaire des employés de l'Assemblée Générale pour la session extraordinaire. Ce bill est revenu du Sénat avec des amendements relatant le montant de la Chambre et ajoutant celui du Sénat.

La Chambre refuse de concourir aux amendements, et l'Orateur nomme un comité de conférence composé de MM. Vincent, Garrett, St Clair, Cade et Herring.

La Chambre concourt à l'amendement du Sénat relatif à l'allocation pour les réparations à faire à la maison d'Etat à Baton-Rouge.

La Chambre reprend la discussion du bill des Bonnes, et tous les jours depuis que cette discussion a commencé l'item qui permet à une licence de $250 ceux qui vendent des liqueurs spiritueuses est identifié au dessus d'une ligne à double lire à une certaine irritation. On maintient, dit dans le bill imprimé, mais le spécial a recommandé de le biffer et de mettre à la place ceux pensées. Cet amendement a le du fait rejeté comme étant rejeté aussi l'amendement présenté par M. Ogden, de Bossier, de porter l'item à $375.

L'item original est en conséquence abandonné et toute opposition au bill de la Chambre des membres de la ville sans une licence de $250 étant tout ce qu'ils demandent.

La discussion du bill continuant longtemps 4 heures et demie la Chambre s'ajourne à samedi à midi.

Le révolté du mécétisme en Russie.—*Paris Journal* a reçu la dépêche suivante :

Saint-Pétersbourg, 22 novembre.

Hier matin, la police a trouvé trois cadavres sur le boulevard du cirque Ciniselli : un officier d'infanterie, trouvé dans le square dit *des Ingénieurs*, derrière le cirque ; un sergent de ville, apouté de l'officier, et en face de l'entrée principale, et enfin un ouvrier mécanicien, sur le quai de Fontanka, à quelques mètres plus loin. Tous trois ont reçu plusieurs balles de revolver, tirées, il faut l'admettre, par une main de maître, non pas à bout portant, dans la lutte, mais à quelque distance, par surprise, car, sur seulement trois victimes, atteintes toutes trois à la tête, presque au milieu du cerveau, on n'en constate qu'une autre trace de violence, et même le signe d'une douloureuse agonie. Ces hommes ont dû tomber foudroyés à l'endroit où ils se trouvaient. L'officier avait conservé sa montre, son portefeuille et ses bagues. Les deux autres victimes, leur porte-monnaie, dans lequel n'est donc pas un voleur, mais conséquemment un des plus habiles mécanciens de la bande notre qui, sous prétexte d'indemnisation, les mains discrètement, pour le plaisir de nous faire sentir que le gouvernement. Ce triple meurtre a produit une impression d'autant plus douloureuse que depuis quelque temps les nihilistes s'abstenaient de tout acte de sauvagerie.

Le service des signaux a adopté un système d'avertissement des crages et vapeurs à adoptées par Pinternationale dans les chemins de fer, traversant les contrées les plus sujettes aux tempêtes. Quand l'ouage sera signalé et qu'il s'approchera de son district, il va en avoir donné par le télégraphe aux stations centrales, et de là envoyé par l'office central à toutes les stations situées sur la même ligne. Toutes les compagnies de chemin de fer ont souscrit cet arrangement, y compris celles du Texas and New Orleans. Le Lac Charles et Vermilionville recevront un prompt avis de l'approche des tempêtes venant des plaines nord-ouest du Texas.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nlle-Orléans, 17 décembre 1881.

Température—Temps un peu plus chaud, vents généralement du Sud, pression barométrique plus basse.

Température du 16 décembre 1881
Thermomètre de O. Dumaine, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	36	2
Midi	54	12
3 P. M.	54	12
6 P. M.	52	11

Vendredi, 16 décembre, 2 h. 05.

Température (Fahrenheit) dans les villes ci-dessous :

Augusta, Ga.	50	Louisville, Ky.	50
Atlanta, Ga.	44	Memphis, Tenn.	51
Brenham, Tex.	54	Mobile, Ala.	54
Galveston, Tex.	49	Montgomery, Ala.	51
Houston, Texas	45	Nashville, Tenn.	49
Cincinnati, O.	48	New Orleans, La.	55
Davenport, Iowa	50	Omaha, Neb.	53
Dubuque, Iowa	47	Pittsburgh, Pa.	46
Galveston, Texas	55	Savannah, Geo.	49
Indianola, Tex.	59	Shreveport, La.	54
Keokuk, Iowa	51	St. Louis, Mo.	—
Key West, Fla.	71	St. Paul, Minn.	—
La Crosse, Wis.	—	Vicksburg, Miss.	50
Leavenworth, Kas	54	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	7.04	Nashville, Tenn	10.06
Cairo, Ill.	20.01	New Orleans	4.06
Cincinnati, O.	22.10	Omaha, Neb.	4.07
Davenport, I.	6.04	Pittsburgh, Pa	14.07
Keokuk, I.	8.10	Shreveport, La.	10.10
La Crosse, Wis.	g'ne	St. Louis, Mo.	18.07
Leavenworth, K	5.03	St. Paul, Minn.	glace
Louisville, Ky.	9.08	Vicksburg, Miss	27.04
Memphis, Tenn	14.03	Yankton	glace

Les chiffres ci-dessus ne sont pas comparables avec ceux des hauteurs des eaux de 1874.

A. J. ARMSTRONG,
Major Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Hugh McGlynn à Mlle Annie L. McDavitt, Patrick Kennedy à Mlle Lucretia Adam, Jean Gaudin à Mlle Mathilde Gyron, Peter Hine à Mlle Barbara Kinlinger.

Naissances.

Mme B Jean-Baptiste, une fille, 10 déc.
" Alex Bahl, un garçon, 12 cet.
" Joseph Sohl, une fille, 15 cet.
" Thomas Cornell, un garçon, 1 déc.

Décès.

Adam Kreutzer, 36 ans, rue Chaffoncte, prés Orgueil.
Gustave Rabillard 52 ans, cale Hôpital et Bienville, neveu de Jean.
James Fay, c. 43 ans, rue Fulton, près Sta Marie.
Bernard Burkin, 66 ans, cale Dauphine et Lesseps, natif d'Irlande.
Alphonse Arnold, 43 ans, No 221 rue Pauline, natif d'Allemagne.
Chas Bunger, c. 30 ans, rue Annunciation, près Gravier.
Catherine Bohrer, 1 an, McDonoghville.
John Cosey, 75 ans, rue Tchoupitoulas, près Wilkes.
Mme Veuve Anne Moore, 60 ans, No 266 rue Tchoupitoulas.
Chas Brunson, 7 mois, No 79 rue Morgan.
Augusto Peyrous, c. 17 ans, cale St-Patrick et Bienville.
Albert F Otto, 3 ans, No 173 rue Bourgogne, C M Dougherty, 60 ans, pavoisse Hôpital.

Cour Criminelle de district.

—A la section A. (Juge Roman)—Edw. Mallon, Billy Smith et Frank M. Hahn, accusés de voies de fait, ont été acquittés.

Julia Jervis en Hakenson et Geo. Watson ont été convaincus de voies de fait.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de Patrick Donohowe, accusé d'attaque à main armée.

Wm. O. Mann, convaincu d'avoir endommagé une partie du télégraphe d'Escondie, a été condamné à $100 d'amende, à un an de détention à la prison de paroisse et au paiement des frais.

Le jugement de Marie Maher, accusée de voies de fait, a été remis sans fixation de date.

A la section B, (Juge Lazenberg), Maggie Green et Hy Stout, prévenus de voies de fait; Jules Louis, de vol—se sont déclarés innocents.

Sheppard Johnson a été convaincu d'être ivre, nuitamment, dans un magasin et d'y avoir commis un vol.

Wm. Toney, accusé de vol, a été déclaré coupable.

R. Sandford s'est reconnu coupable de vol. Il a été condamné à un an de travaux forcés.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de François Bellevue, prévenu de vol.

Le jugement de S. Patton, prévenu de voies de fait, a été remis au 19 courant; celui de Thomas Gallagher, accusé du même délit, au 21 du courant.

Cour du recorder Mittenberger.—Mme Dowd, convaincue d'ivresse et de bruit de paix, a été condamnée à $25 d'amende ou 30 jours de geôle de police.

Mme Charles Castry, Louise Castry, Charles Castry, Edw. Castry et Louis Castry, que Julia Gordon accusait de voies de fait, ont été tendoite devant le magistrat; Louis et Edward ont été renvoyés de la plainte, les trois autres ont fourni un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Susan Edgar, convaincue d'ivresse; Kitty Sherlock, d'insultes, d'ivresse et de bruit de paix; G. M. Mitchell et L. S. King, d'ivresse et de bruit de paix—ont été condamnés à $5 d'amende ou dix jours de geôle de police.

Edw Quinn, accusé de voies de fait, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $400.

Hy. Stanton et Maudie Emmerson, prévenus de voies de fait, ont été remis de fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

L'interrogatoire de Joseph Lang, accusé de voies de fait, a été remis au 19 du courant.

Cour du recorder Davey.—M. M. J. Shakes remplace provisoirement le recorder Davey.

Margaret Winston, accusée d'avoir blessé John Winston, a été envoyée en prison en attendant l'interrogatoire. Elle n'a pas pu donner un cautionnement de $1,000.

Geo Dowty, prévenu d'être entré, nuitamment, chez Priscilla Washington et de l'avoir assaillie à main armée; Mme Patrick, prévenu d'avoir assailli Lizzie Watson, à main armée, dans l'intention de la tuer, a été requis de fournir un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

Isidore Lucas, accusé, par l'aide Mc Donogh, de s'être soustrait à la loi des Texas, à comparu devant le juge Shearhan, hier matin. L'instruction a été remise en attendant que le Gouverneur du Texas ait répondu à la demande de l'extradition.

Le Gouverneur Hubert, du Texas, a été informé de l'arrestation de Lucas.

Parapluies.—Le grand jury a examiné, hier, plusieurs témoins relativement à l'assassinat d'irréprochable prévôt centre Wm Fagan, administrateur des douanes. Dans un rapport spécial adressé à l'Hon. Lazenberg, juge de la cour criminelle—rapport que le manque de temps empêche nous empêchent de donner—le grand jury a dit que les accusations n'ont pas été prouvées.

—Une paire de chevaux attelés à une charrette à en pour d'un dimanche et a-pris la mort aux deux, au coin des rues Washington et St. Charles; on les a arrêtés sur l'avenue de Carrollton près du White Bridge. Le véhicule a été brisé.

—Le gouverneur a reçu, hier, la démission de H. M. Favrot, directeur de l'asile des aveugles à Baton-Rouge. Il l'a acceptée.

—Le recorder Mittenberger a interrogé, hier, plusieurs personnes dont les noms lui ont été fournis relativement à l'accusation qui pèse sur un employé de cœur, M. Frank Kattman, qui, c-t-on dit, se trouvait sur la place McCarthy, quand M. Menéses, un vieillard, a été assommé par plusieurs individus que la police n'a encore pas découverts. Les dépositions entendues n'ont pas prouvé la présence de M. Kattman à l'endroit indiqué. Le magistrat, avant de réintégrer M. Kattman dans ses fonctions, attendra quelques jours de plus afin de voir si d'autres témoins se présentent.

—Depuis les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 51 arrestations, dont 13 dans le premier district, 5 dans le deuxième, 12 dans le troisième, 4 dans le quatrième, 1 dans le cinquième, 2 dans le sixième, 4 dans le septième, 1 dans le sous-septième, 4 dans le huitième, 3 dans celui du port, 2 dans celui des faubourgs.

—Hier à trois heures et demie, James Martin, demeurant au coin des rues Poydras et Bienvenue, a été blessé à la jambe droite par Augusto Kingston, petit garçon, qui s'est enfui.

—Plusieurs vauriens passaient sur la Levée au pied de la rue St. Ferdinand; une d'elle a en peur et s'est mis à courir; une a renversé Dan Delany qui a reçu plusieurs contusions à la tête et au dos.

—Mme W. W. King, en passant à l'enseignement Collège, et Septième, a été assaillie par deux blancs qui lui ont enlevé une annonciée.

—Mercredi dernier, Miles Smith, a, employé sur le John Wilson, est tombé dans le fleuve, à Chandeville, dans la paroisse St-Landry; il s'est noyé.

—John Reddy se rendait chez lui, hier soir, à six heures; au coin des rues Liberté et Franklise il a fait un faux pas et s'est cassé la jambe droite. On l'a transporté chez lui, rue St-Denis, près Frenière.

—Hier matin, à huit heures et demie, Laura Coles, c., est morte, à en réidence, dans la rue des Religieuses, entre Ste-Marie et Félicité, des suites d'une blessure que lui a faite Alex. Brown, c., le 4 du courant, en lui lançant un seau à la tête.

—Kitty Sherlock, accusée d'insultes, d'ivresse et de bris de paix, a été arrêtée dans la rue Bourbon, entre Dumaine et St-Philippe.

—Le "Babcock de la rue Port, en se rendant au feu, s'est heurté, au coin des rues Esplanade et Dauphine, contre le "car" No 85 de la ligne des rues Esplanade et Levée. Le véhicule a été, en partie brisé; heureusement que trois passagers qui s'y trouvaient n'ont pas été blessés. Les réparations coûteront une dizaine de piastres.

—Deux coups de pistolet ont été tirés au coin des rues Poydras et Annonciation.

—Louis Hime et Louis Dair se sont battus à l'enseignure des rues Magazine et Berlin. Ils ont été arrêtés.

—Laura Davis ou Louise Fields, c., que Newell Davis accuse de l'avoir assaillie à main armée, dans l'intention de la tuer, a été arrêtée à Algier.

—Jacob Bradley, c., prévenu d'avoir volé un sac de charbon, a été arrêté au même endroit.

—Hier matin, à six heures, Louis Bernard, c. âgé de soixante dix-huit ans, est morte, à sa résidence, No 268 de la rue Dumaine. La veille sa robe avait pris feu et elle avait été grièvement brûlée.

—Hier matin, à huit heures, un incendie causé par un tuyau défectueux a éclaté à la fabrique à tabac de M. Koopal, No 205 de la rue du Chartres. Les dégâts sont d'une cinquantaine de piastres.

—La société des jeunes gens israélites donne un bal paré et masqué, mercredi, 21 décembre, au Minerva Hall. Nos prions M. Benett, secrétaire, d'agréer nos remerciements pour l'invitation qu'il nous adresse au nom du comité.

Incendie.—Hier soir, à 10 heures, un incendie a éclaté dans un hangar en arrière de la maison No 89 de la rue Claiborne, appartenant à Mme Lynch qui l'habitait. Les deux bâtisses ont été brûlées. La perte est de $1500; il n'y a pas d'assurance.

Les flammes se sont communiquées à la maison attenante, occupée par M. Mc Cormack qui y tient un magasin d'épiceries. Le bâtiment a été fortement endommagé; elle est assurée.

Une jument appartenant à Ben Davis, (pêcheur) qui tient un étal au marché Poydras, a été grièvement brûlée à la tête et au cou.

Chronique Politique.

Le *Temps* avait annoncé que le fils aîné du prince de Bismarck, le comte Herbert, avait été délégué à l'ambassade allemande à Londres, en qualité de secrétaire. A cette nouvelle, *Paris* avait cru pouvoir ajouter un commentaire, d'après lequel la mission serait secrète, par le chancelier, à son fils, seuls très grave :

"Le comte Herbert Bismarck venait, dit *Paris*, offrir, au Foreign-Office, la libre disposition de l'Egypte, s'engageant, au nom de son père, à ce qu'aucune difficulté, de la part des puissances ayant des intérêts dans la Méditerranée, ne pût s'accoutumer au-delà des limites paraîtrait aux communications diplomatiques. En d'autres termes, l'Allemagne, mécontente, sinon inquiète, des cordiales relations qu'entretenaient la France et l'Angleterre, aurait songé à transférer au pouvoir de cette dernière, le gage financier et politique dont les deux grandes puissances occidentales se sont saisies en Egypte. Pour cela, il aurait songé à en offrir toute la propriété à l'Angleterre seule."

Les démentis à cette nouvelle, arrivant de deux côtés à la fois, de Londres et de Berlin. A Londres, on déclare que le comte Herbert de Bismarck n'a pas encore vu lord Granville, chef du Foreign Office, et que, par conséquent, il n'a pu lui faire, au nom du prince chancelier, les communications dont on a parlé. Cela ne prouverait pas, à la rigueur, que le comte Herbert n'eût pas reçu la mission qu'on lui a attribuée. Mais voici qui est plus précis :

"Il est inutile de démentir, dit la *Tribune*, de Berlin, que le prince de Bismarck n'a pas fait appeler du cabinet de Londres le démarche en question, laquelle serait en contradiction absolue avec la ligne politique que l'Allemagne a suivie jusqu'à présent."

La *Tribune* n'est pas un officieux de premier rang, mais c'est un officieux, cependant. Si, d'ailleurs, la presse française montrait en doute son caractère, on verrait certainement la *Gazette de l'Allemagne du Nord* le démentir, à la seconde. Crepons-en donc la *Tribune* qui bien elle prêche des convertis, en ce qui nous concerne.

Ce qui nous paraît plus intéressant encore que le démenti rapporté ci-dessus, ce sont les considérations dont la feuille officieuse le fait suivre :

"Le résumé message impérial démontre clairement, dit-elle, que rien ne sera changé dans les tendances politiques de l'Allemagne, surtout en ce qui concerne les rapports avec la France. D'un autre côté, la France ne fait bien reconnaître sur les intentions pacifiques de l'Allemagne. Il est peu probable que les dernières tentatives faites en vue de semer la mésfiance entre la France et l'Allemagne aient quelques chances de succès."

Tenons-nous-en à ces paroles rassurantes ; on a bien raison d'être toujours sur ses gardes, on ne court aucun risque à croire que de semblables déclarations sont faites de bonne foi. Et il y a d'autant plus lieu de le supposer, que les Allemands sont tout entiers occupés, en ce moment, de la santé de leur empereur, laquelle provoque de sérieuses inquiétudes.

(*Courrier du Soir.*)

Un drame en Corse.—*Le Petit Marseillais* a reçu de Sartène (Corse) les renseignements suivants sur l'horrible drame qui s'est déroulé dans les environs de Loreto, où deux gendarmes et un bandit ont trouvé la mort :

"Les gendarmes Chivaldini et Nivelle avaient reçu l'ordre de parcourir à la poursuite de Sartène un bandit qu'on avait arrêté la veille à Loreto; de Sartène, le prisonnier devait être conduit à Bastia. Arrivé à 3 kilomètres de Loreto, Chivaldini et Nivelle se trouvaient sur la route en présence d'un groupe de personnes, composé des frères et d'autres parents du bandit qu'ils escortaient. Ces intimes, aux agents de la force publique l'ordre de relaxer leur prisonnier. Frémis à leur consigne, les deux gendarmes refusèrent d'obtempérer à la sommation qui leur était adressée.

"Alors s'engagea une lutte terrible; des coups de feu partirent du groupe formé par les parents du bandit; les gendarmes ripostèrent, mais bientôt, accablés par le nombre, ils tombèrent. Le prisonnier, qui se débattait et qu'une Cinvaldini et son compagnon avaient maintenu en leur pouvoir jusqu'au dernier moment, fut lui-même mortellement blessé; on désespère de le sauver. Quant aux deux gendarmes, victimes du devoir, ils ont succombé presque instantanément.

"Toute la gendarmerie de l'arrondissement a été requise; on cherche sur le champ à la poursuite des meurtriers, qu'on pourra sans doute arrêter, car il doit y avoir parmi eux quelques blessés."

Il s'est rencontré une femme qui a pu garder un secret. Mme Delvalle, de la Californie, en fournit un rare exemple. Il y a vingt ans, Mme Blanco confia à Mme Delvalle $20,000, le priant d'en garder le secret jusqu'au moment où Marie Blanco, encore enfant, aurait atteint l'âge de 21 ans. Mme Blanco, qui se défiait des banques, mourut emportant l'assurance que sa fille recevrait le trésor représenté par des diamants. Mlle Blanco s'est récemment mariée, le jour anniversaire de sa 21e année, et parmi les présents de noce, elle a trouvé les diamants confiés par sa mère à Mme Delvalle, qui avait su conserver le secret, même vivre de son mari.

Le général Garibaldi, qui doit passer à Gênes les derniers mois de l'hiver, a prié aux délégués de Marseille, de venir visiter leur ville au mois de mai; le général a ajouté que si son état de santé le lui permettait, il viendrait à Paris à cette époque.

Littérature française.—Cette librairie, qui est tenue maintenant par M. E. Bégand, successeur de Hébert & Cie, rue de Chartres au coin de la rue Bienville, a à vendre pour 1882 une abondante collection d'almanacs, de plus de 1 numéro et en dessus d'une centaine. Quelques-uns disponibles pour des étrennes de jeunes enfants, tels que Bedeau, Mme Angot, Cadeau, Chansons de table et de vin, Charivari, Gaîtés, Gaudriole, Jeu de Cartes, Jeu de Salons, Fantaisies, Publicités, Spécimen de Salons, Fêtes, Mystères, etc., etc., etc. Ch. sait que la Librairie française reçoit, en outre, toutes les nouvelles littéraires qui sont publiées en France et a toujours un immense fonds de livres classiques français et modernes. On y trouve encore un assortiment de fournitures de bureau des plus complets et des plus riches. Voyez l'annonce.

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878.

LE
Chocolat à la Vanille
DE BAKER.

Comme tous nos chocolats, cet préparé avec la vanille pure, sucre et est fait de cacao et de sucre d'une qualité supérieure, parfaite. Servi à l'eau ou au lait, ou comme friandises, c'est un article délicieux, que les touristes recommandent hautement.

Vendu dans toutes les épiceries.

W. BAKER & CO.,
Dorchester, Mass.

16 4to—6tfy

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rochefort acquitté.

Paris, 16—L'acquittement de Rochefort produit une immense sensation sur les boulevards. Evidemment le jury a été influencé par l'opinion publique, et le verdict est, au fond, une censure de l'administration de MM. Barthélemy St-Hilaire et Waddington.

Démission de Pierotin.—Son départ pour l'Europe.

Paris, 16—Senor Rosas, le nouveau ministre péruvien, annonce la réception d'un télégramme de Lima, lequel apprend que Pierotin a donné sa démission de président du Pérou et s'est embarqué pour l'Europe.

Demande d'abrogation des lois de mai.

Berlin, 16—Le Germania, organe clérical, annonce que M. Windthorst, chef des ultramontains, a fait une motion tendant à ce que le Parlement abroge les lois de mai et que le centre, les Polonais, les Alsaciens votent en en faveur.

Naufrage.

Londres, 16—Un bateau contenant 14 personnes est parti de Galway, hier soir, pour les îles Arran; à moitié de la traversée, il est tombé dans un ouragan qui l'a fait sombrer. Tous ceux qui étaient à bord ont péri.

$62,500 souscrites par un Américain pour les victimes de l'incendie du théâtre.

Vienne, 16—Le nom de la personne qui a contribué pour $2,500 dollars au fond de secours des victimes de l'incendie du théâtre, est Grettel. Il est Autrichien de naissance; il est naturalisé citoyen Américain.

Circulaire hebdomadaire de l'association des courtiers de coton de Liverpool.

Liverpool, 16—Le coton a été en demande assez limitée, et bien que les offres aient été assez fermes.

L'américain a été en demande limitée et aux cotes de la semaine passée.

Les Indes ont été en demande modérée ; les prix n'ont pas changé.

Les futures ont ouvert fermes ; et après plusieurs fluctuations du peu d'importance, ils ont fermé lourds, le 1;32 à 1;64 de hausse sur les prix de jeudi dernier.

Le marché de Manchester.

Londres, 16—Le Manchester Guardian dit dans son article commercial de ce matin : il se fait très peu d'affaires, mais l'activité, situation lourde sur les marchés indien et chinois. Les achats ont pendant les deux derniers mois, soit simplement à la demande, l'incertitude est grande sur les affaires à venir, et le prix ne s'élèverait pas de 6,000.000.

Les travaux du congrès mexicain.

Exposition d'Orizaba.

Mexico, 16—Le congrès n'est ajourné à demain. Ses travaux ont été et hurmente avec les autres de Fernandez. Il a approuvé tous les contrats de chemins de fer faits par le président; ceux pour Pélaga Office, et que, par conséquent, il n'a pu lui faire, au nom du prince chancelier, les communications dont on a parlé. Cela ne prouverait pas, à la rigueur, que le comte Herbert n'eût pas reçu la mission qu'on lui a attribuée. Mais voici qui est plus précis :

"Il est inutile de démentir, dit la *Tribune*, de Berlin, que le prince de Bismarck n'a pas fait appeler du cabinet de Londres le démarche en question, laquelle serait en contradiction absolue avec la ligne politique que l'Allemagne a suivie jusqu'à présent."

La *Tribune* n'est pas un officieux de premier rang, mais c'est un officieux, cependant. Si, d'ailleurs, la presse française montrait en doute son caractère, on verrait certainement la *Gazette de l'Allemagne du Nord* le démentir, à la seconde. Croyons-en donc la *Tribune* qui bien elle prêche des convertis, en ce qui nous concerne.

Ce qui nous paraît plus intéressant encore que le démenti rapporté ci-dessus, ce sont les considérations dont la feuille officieuse le fait suivre :

"Le résumé message impérial démontre clairement, dit-elle, que rien ne sera changé dans les tendances politiques de l'Allemagne, surtout en ce qui concerne les rapports avec la France. D'un autre côté, la France ne fait bien reconnaître sur les intentions pacifiques de l'Allemagne. Il est peu probable que les dernières tentatives faites en vue de semer la méfiance entre la France et l'Allemagne aient quelques chances de succès."

Tenons-nous-en à ces paroles rassurantes ; on a bien raison d'être toujours sur ses gardes, on ne court aucun risque à croire que de semblables déclarations sont faites de bonne foi. Et il y a d'autant plus lieu de le supposer, que les Allemands sont tout entiers occupés, en ce moment, de la santé de leur empereur, laquelle provoque de sérieuses inquiétudes.

(*Courrier du Soir.*)

Un drame en Corse.—*Le Petit Marseillais* a reçu de Sartène (Corse) les renseignements suivants sur l'horrible drame qui s'est déroulé dans les environs de Loreto, où deux gendarmes et un bandit ont trouvé la mort :

"Les gendarmes Chivaldini et Nivelle avaient reçu l'ordre de parcourir à la poursuite de Sartène un bandit qu'on avait arrêté la veille à Loreto; de Sartène, le prisonnier devait être conduit à Bastia. Arrivé à 3 kilomètres de Loreto, Chivaldini et Nivelle se trouvaient sur la route en présence d'un groupe de personnes, composé des frères et d'autres parents du bandit qu'ils escortaient. Ces intimes, aux agents de la force publique l'ordre de relaxer leur prisonnier. Frémis à leur consigne, les deux gendarmes refusèrent d'obtempérer à la sommation qui leur était adressée.

"Alors s'engagea une lutte terrible; des coups de feu partirent du groupe formé par les parents du bandit; les gendarmes ripostèrent, mais bientôt, accablés par le nombre, ils tombèrent. Le prisonnier, qui se débattait et qu'une Cinvaldini et son compagnon avaient maintenu en leur pouvoir jusqu'au dernier moment, fut lui-même mortellement blessé; on désespère de le sauver. Quant aux deux gendarmes, victimes du devoir, ils ont succombé presque instantanément.

"Toute la gendarmerie de l'arrondissement a été requise; on cherche sur le champ à la poursuite des meurtriers, qu'on pourra sans doute arrêter, car il doit y avoir parmi eux quelques blessés."

Il s'est rencontré une femme qui a pu garder un secret. Mme Delvalle, de la Californie, en fournit un rare exemple. Il y a vingt ans, Mme Blanco confia à Mme Delvalle $20,000, le priant d'en garder le secret jusqu'au moment où Marie Blanco, encore enfant, aurait atteint l'âge de 21 ans. Mme Blanco, qui se défiait des banques, mourut emportant l'assurance que sa fille recevrait le trésor représenté par des diamants. Mlle Blanco s'est récemment mariée, le jour anniversaire de sa 21e année, et parmi les présents de noce, elle a trouvé les diamants confiés par sa mère à Mme Delvalle, qui avait su conserver le secret, même vivre de son mari.

Le général Garibaldi, qui doit passer à Gênes les derniers mois de l'hiver, a prié aux délégués de Marseille, de venir visiter leur ville au mois de mai; le général a ajouté que si son état de santé le lui permettait, il viendrait à Paris à cette époque.

Littérature française.—Cette librairie, qui est tenue maintenant par M. E. Bégand, successeur de Hébert & Cie, rue de Chartres au coin de la rue Bienville, a à vendre pour 1882 une abondante collection d'almanacs, de plus de 1 numéro et en dessus d'une centaine. Quelques-uns disponibles pour des étrennes de jeunes enfants, tels que Bedeau, Mme Angot, Cadeau, Chansons de table et de vin, Charivari, Gaîtés, Gaudriole, Jeu de Cartes, Jeu de Salons, Fantaisies, Publicités, Spécimen de Salons, Fêtes, Mystères, etc., etc., etc. Ch. sait que la Librairie française reçoit, en outre, toutes les nouvelles littéraires qui sont publiées en France et a toujours un immense fonds de livres classiques français et modernes. On y trouve encore un assortiment de fournitures de bureau des plus complets et des plus riches. Voyez l'annonce.

Par M. Cox, N. Y. pour rendre plus efficace le service d'assurance sur la vie. — Pour faire la distribution proportionnelle des représentants au Congrès; conformément au 10e recensement.

Pour rendre le dollar de commerce légal tender.

Une résolution requérant le Président de communiquer à la Chambre toute la correspondance avec le gouvernement anglais qui se trouve au département d'Etat relativement à l'arrestation et à l'emprisonnement de citoyens américains en Irlande.

Une résolution demandant au Président le rapport de l'Hon. M. Newberry et autres documents qui se trouvent au département d'Etat relativement aux indemnités des pêcheries et aux fraudes qui s'y rapportent.

Par M. Bland, Mo, pour le libre frappage des dollars d'argent.

Par M. Buckner, Missouri, pour l'incorporation de la compagnie du chemin de fer interocéanique.

Par M. Seale, Caroline du Nord, pour le rappel des lois du revenu intérieur; pour l'abolition de toutes taxes; pour donner à toutes les dénominations religieuses des droits égaux dans le territoire indien; pour abolir la taxe sur les eaux-de-vie de pommes sèches et raisins.

Par M. Vance, Caroline du Nord, pour l'échange du dollar de commerce en dollar standard d'argent.

Par M. Dowd, Caroline du Nord, pour prévenir la fraude dans les contrats pour le transport des malles, pour encourager les concurrences locales.

Par M. Townsend, Ohio, pour allouer $50,000 de secours en faveur de la veuve du président Garfield.

Aujourd'hui 19 Etats seulement ont fourni 867 bills.

Plusieurs bills tendent à réduire le droit de poste à 2 cents ou à 1 cent.

Par M. Buckner de Maine, un bill pour améliorer le service civil.

Par M. Manning, Mississippi, pour réorganiser la Cour Suprême des Etats-Unis.

Par M. Muldrow, du Mississippi, pour la création d'un département de l'agriculture.

Par M. Hooker, du Mississippi—Pour prévenir les fraudes dans le bureau des pensions.

M. Dibble, de la Caroline du Sud, annonce la mort de son prédécesseur, M. P. O'Connor.

Des résolutions de regret sont adoptées comme à l'ordinaire par la Chambre. A 5 h. 15, la Chambre s'ajourne par respect pour la mémoire du défunt.

Commission des réclamations françaises.

Washington, 16—Dans la séance d'hier, de la commission des réclamations françaises, américaines, la motion d'assurer l'ordre demandant aux réclamants dans les affaires de Quayrouse et Bougère de faire un état des parties intéressées, a été rejetée.

Sur motion des Etats-Unis, les réclamations de Bertrand Lafeboeur et de P. Gaudin, ont été rejetées.

On a accordé jusqu'au 1er février aux réclamants pour prendre les témoignages dans les affaires Mencesnan, Dreyfus, Marks et Sigismond Roman. Le Canal demande